

Le nom de Dieu

LETTRE DU CARDINAL F. ARINZE AUX CONFÉRENCES DES ÉVÊQUES

Le 29 juin 2008, le cardinal Francis Arinze, préfet de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, a adressé aux Conférences épiscopales une lettre sur l'usage du nom de Dieu (YHWH) dans le culte liturgique catholique romain.

Réagissant à la « nouvelle pratique » de prononcer ce tétragramme divin, le préfet a rappelé qu'il doit plutôt être traduit dans chaque langue, comme l'ont fait autrefois les traductions grecque (la Septante) et latine (la Vulgate).

Texte en français dans *Notitiae* de juin 2008

Éminence,
Excellence,

Par directive du Saint-Père, et en accord avec la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, cette Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements désire communiquer aux Conférences des évêques la note suivante concernant la traduction et la proclamation, dans le cadre de la liturgie, du nom de Dieu, qui est signifié dans le tétragramme sacré, en accompagnant cette présentation d'une partie normative.

I - PRÉSENTATION

1. Les mots de la Sainte Écriture contenus dans l'Ancien et le Nouveau Testament expriment des vérités qui transcendent les limites imposées par le temps et l'espace. Ces mots sont la Parole de Dieu, contenue dans des paroles humaines. Par ces paroles de vie, l'Esprit Saint introduit les fidèles à la connaissance de la vérité tout entière, et il fait en sorte que la parole du Christ habite dans les croyants avec toute sa richesse (cf. Jn 14, 26; 16, 12-15). Afin que la Parole de Dieu, écrite dans les textes sacrés, soit conservée et transmise d'une manière intégrale et fidèle, toute traduction moderne des livres bibliques se fixe comme but d'être la transposition fidèle et soignée des textes originaux. Un tel devoir, sur le plan littéraire, exige que le texte original soit traduit avec le maximum d'intégrité et de soin, sans recourir à des omissions ou à des ajouts quant à son contenu, et sans introduire des gloses ou des paraphrases explicatives qui n'appartiennent pas au texte sacré.

Quand il s'agit du saint nom de Dieu lui-même, les traducteurs doivent faire preuve, au plus haut point, de fidélité et de respect. En particulier, comme le dit le n. 41 de l'Instruction *Liturgiam authenticam*, « en se conformant à une tradition immémoriale, évidente déjà dans la Septante, le nom de Dieu tout-puissant, exprimé en hébreu dans le tétragramme, et traduit en latin par le vocable "Dominus", doit être rendu dans chaque langue vernaculaire par un mot de la même signification » [« *Iuxta traditionem ab immemorabili receptam, immo in (...) versione "LXX virorum iam perspicuam, nomen Dei omnipotentis, sacro tetragrammate hebraice expressum, latine vocabulo "Dominus", in quavis lingua populari vocabulo quodam eiusdem significationis reddatur* »].

Malgré cette disposition, pourtant si claire, on a remarqué, ces dernières années, que s'est répandu l'usage de prononcer le nom du Dieu d'Israël, qui est connu sous la forme du tétragramme sacré ou divin; celui-ci est écrit avec les quatre lettres consonantes de l'alphabet hébreu sous la forme יהוה , YHWH. On relève donc l'usage de sa vocalisation aussi bien dans la lecture des textes bibliques contenus dans les Lectionnaires, que dans des prières et des chants, selon des formes diverses d'écriture et de prononciation, comme par exemple « Yahweh », « Yahwè », « Jahweh », « Jahwè », « Jave », « Jehovah », etc. C'est pourquoi, nous avons l'intention, dans la présente lettre, d'exposer quelques points essentiels qui justifient la norme susmentionnée, en ajoutant quelques dispositions à observer.



Le tétragramme divin

2. La vénérable tradition biblique des Saintes Écritures, connue sous le nom d'Ancien Testament, atteste l'existence d'une série d'appellations au sujet de Dieu, parmi lesquelles le saint nom de Dieu révélé dans le tétragramme YHWH (יהוה). En tant qu'expression de la grandeur infinie et de la majesté de Dieu, le tétragramme était considéré comme imprononçable, et c'est pourquoi il était substitué, dans la lecture du texte sacré, par une autre appellation: « Adonay », qui signifie: « Seigneur ».

Dans la traduction grecque de l'Ancien Testament, appelée « Septante », qui date des derniers siècles précédant l'ère chrétienne, on avait pris l'habitude de rendre le tétragramme hébreu par le mot grec *Kyrios*, qui signifie « Seigneur ». Puisque le texte de la Septante constitua la Bible des premières générations chrétiennes de langue grecque, et que c'est aussi en grec qu'on écrit tous les livres du Nouveau Testament, ces chrétiens des origines n'ont jamais prononcé le tétragramme divin. Il en fut de même, d'une manière semblable, pour les chrétiens de langue latine, dont les premiers écrits datent de la fin du II^e siècle, comme l'attestent, tout d'abord, la *Vetus latina*, puis la *Vulgate* de saint Jérôme: dans ces traductions, le tétragramme était aussi habituellement substitué par le mot latin « *Dominus* », qui correspond soit à l'hébreu *Adonay*, soit au grec *Kyrios*. Ce que l'on vient d'affirmer vaut aussi pour la récente *Nova Vulgata*, que l'Église utilise dans la liturgie.

Ce fait a eu des conséquences importantes dans un autre domaine, celui de la christologie néotestamentaire. En effet, quand saint Paul, à propos du Crucifié, écrit que « Dieu l'a élevé au-dessus de tout; il lui a conféré le Nom qui surpasse tous les noms » (Ph 2, 9), il n'entend pas lui attribuer un autre nom que celui de « Seigneur », puisqu'il continue en disant: « ... et que toute langue proclame: "Jésus-Christ est le Seigneur" » (Ph 2, 11; cf. Is 42, 8: "Je suis le Seigneur: tel est mon nom"). L'attribution de ce titre de « Seigneur » au Christ ressuscité correspond, ni plus, ni moins, à la proclamation de sa divinité. De fait, ce titre est devenu interchangeable entre le Dieu d'Israël et le Messie de la foi chrétienne, alors qu'il ne faisait absolument pas partie des titres du Messie d'Israël. Sur un plan strictement théologique, on le rencontre, par exemple, déjà dans le premier évangile canonique (cf. Mt 1, 20: « L'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph ») et on le voit apparaître habituellement dans les citations vétérotestamentaires (cf. Ac 2, 20: « Le soleil se

changera en ténèbres... avant que vienne le jour du Seigneur » [Jl 3, 4] ; 1 P 1, 25: « la parole du Seigneur demeure pour toujours » [Is 40, 8]. En revanche, dans un sens proprement christologique, en plus du texte déjà cité de Ph 2, 9-11, on peut rappeler celui de Rm 10, 9 (« Si tu affirmes de ta bouche que Jésus est Seigneur, si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, alors tu seras sauvé »), de 1 Co 2, 8 (« ... ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire »), et de 1 Co 12, 3 (« Sans le Saint-Esprit, personne n'est capable de dire: "Jésus est le Seigneur" ») et la formule fréquente désignant le chrétien qui vit « dans le Seigneur » (Rm 16, 2; 1 Co 7, 22; 1 Th 3, 8; etc.).

3. L'omission de la prononciation du tétragramme du nom de Dieu de la part de l'Église a donc sa raison d'être. En plus d'un motif d'ordre purement philologique, il y a aussi celui de demeurer fidèle à la tradition ecclésiale, puisque le tétragramme sacré n'a jamais été prononcé dans le contexte chrétien, ni traduit dans aucune des langues dans lesquelles on a traduit la Bible.

II - PARTIE NORMATIVE

À la lumière de ce qui a été exposé ci-dessus, il est demandé d'observer les points suivants:

1. On ne doit pas adopter, ni prononcer le nom de Dieu sous la forme du tétragramme YHWH dans les célébrations liturgiques, dans les chants et dans les prières.

2. Pour les traductions du texte biblique dans les langues modernes, qui sont destinées à l'usage liturgique de l'Église, on doit suivre ce qui a déjà été prescrit dans le n. 41 de l'Instruction *Liturgiam authenticam*. Ainsi, le tétragramme divin doit être rendu par le mot équivalent de *Adonai/Kyrios*, c'est-à-dire: « Seigneur », « Signore », « Lord », « Herr », « Señor », etc.

3. Pour établir les traductions liturgiques des textes où sont présents, l'un après l'autre, soit le mot hébreu *Adonay*, soit le tétragramme YHWH, on doit traduire *Adonay* par « Seigneur », et le tétragramme par la forme « Dieu », comme dans la traduction grecque de la Septante, et latine de la Vulgate.

Du siège de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, le 29 juin 2008,

Francis cardinal ARINZE

Préfet

Mgr Albert Malcolm RANJITH,

Secrétaire